

# La Gazette en Yvelines

## MANTES-LA-JOLIE

Pendant 20 ans, il a frappé sa femme

Actu page 10

## Après un été « inquiétant », les adoptions d'animaux repartent à la hausse

### Dossier page 2

Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août, durée de la période estivale pour la Société protectrice des animaux (SPA), l'association a recueilli « 16 457 animaux » dans l'ensemble de ses refuges en France. Le nombre élevé d'animaux présents dans les refuges a été constaté cet été au Chenil intercommunal de protection animale du Mantois (Cipam) et au refuge de la SPA d'Orgeval.



**VERNOUILLET**  
Quartier du Parc : c'est parti pour une transformation en profondeur

Actu page 4

### MANTES-LA-JOLIE

L'union syndicale Solidaires dit non à la réforme des retraites **Page 4**

### VALLEE DE SEINE

GPSEO : des composteurs encore disponibles **Page 5**

### GAILLON-SUR-MONTCIENT

La Ville a son nouveau maire **Page 6**

### TRIEL-SUR-SEINE

Il finit en détention après avoir violenté son père **Page 11**

### VOLLEY-BALL

Une victoire difficile pour les joueurs du CAJVB en Élite **Page 12**

### AUBERGENVILLE

Le théâtre de la Nacelle plongé dans une « ambiance mystérieuse » **Page 14**

## LES MUREAUX

Agressé à plusieurs reprises, l'adjoint à l'urbanisme démissionne

Actu page 8



## LIMAY

Le marché nocturne réussit son lancement

Actu page 6



## EPONE

Le temple de David retrouve sa splendeur d'antan

Actu page 8



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan  
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

VALLEE DE SEINE

# Après un été « inquiétant », les adoptions d'animaux repartent à la hausse

■ CELINE CRESPIN

La situation est similaire dans tous les refuges animaliers. Il suffit de passer le long des box ou des enclos extérieurs pour s'en rendre compte. Que ce soit au refuge de la Fondation assistance aux animaux, à Morainvilliers, au Chenil intercommunal de protection animale du Mantois (Cipam) situé à Buchelay ou au refuge de la Société protectrice des animaux (SPA) d'Orgeval, les aboiements des chiens et les miaulements des chats fusent de tous côtés dans le but d'attirer l'attention des adoptants, des bénévoles et du personnel. Selon le siège de la SPA, ces bruits sont particulièrement nombreux cette année. Dans un communiqué de presse daté du 8 septembre, l'association explique avoir recueilli « 16 457 animaux » dans l'ensemble de ses refuges durant la période estivale qui s'étend du 1<sup>er</sup> mai au 31 août.

Pour Catherine Bailleux, responsable du refuge animalier de la SPA d'Orgeval, l'augmentation du

viennent également au début de la période estivale. « Il y a tous les chatons qui naissent donc on a tous beaucoup de chatons, ils rentrent dans les refuges mais par contre il y a peu de sorties [pendant l'été] », ajoute-t-elle en précisant que la capacité d'accueil maximale de la SPA d'Orgeval est de « 150 chats » et de « 80 [chiens] voire une dizaine de plus s'il est possible de faire des couplages de box pour les chiens ». Le 2 septembre, le refuge comptait « 75 chats et 75 chiens ».

Bien que la hausse du nombre d'animaux puisse être fréquente durant la période estivale, la SPA dresse cependant un « bilan inquiétant de l'été 2022 ». « [Le nombre de 16 457 animaux recueillis] s'apparente malheureusement au triste record de l'année dernière même si l'association constate une légère baisse de 2,7 %, précise la SPA dans son communiqué de presse. Ce chiffre d'abandons est d'autant plus inquiétant que les refuges étaient déjà saturés dès le début de la période estivale en partie à cause

juin, on avait environ 25 chiens et on est monté à environ 35 chiens en plein été tandis que là, on est resté avec 25-30 chiens pendant presque un an et puis d'un seul coup [vers mai, juin], on s'est retrouvé à 68-69 chiens. Il y a eu un pic [...]. On a explosé », affirme-t-elle. La capacité maximale d'accueil du Cipam est de « 80 chiens » et de « 70 chats et chatons ». Le 26 août, Florence Baggas précise que le refuge comptabilisait « une centaine d'animaux tous confondus ». Contacté à plusieurs reprises, les délais de publication n'ont pas permis à la direction du refuge animalier de la Fondation assistance aux animaux, basée à Morainvilliers, d'exprimer leur ressenti concernant la saison estivale.

Quoi qu'il en soit, selon le président de la SPA, Jacques-Charles Fombonne, le contexte économique actuel pourrait expliquer la baisse du nombre des adoptions avant la période estivale. « La situation économique et sociale est difficile [pour beaucoup de Français en raison notamment de l'inflation] à cause notamment du conflit en Ukraine (l'invasion militaire russe dans ce pays a débuté le 24 février 2022, Ndlr). Si vous n'êtes pas sereins financièrement, cela ne vous donne pas forcément envie de vous engager en adoptant un animal », reconnaît-il.

Ces dernières semaines, Catherine Bailleux et Florence Baggas notent malgré tout une augmentation des adoptions. Même si le bilan de l'été 2022 est préoccupant pour la SPA, l'association enregistre toutefois une hausse de « 1,2% des adoptions [d'animaux, toutes espèces confondues] par rapport à 2021 » sur cette période et en particulier pour les chiens avec une augmentation de « 4,5% ».

Durant l'après-midi du 26 août, plusieurs adoptions ont même eu lieu au Cipam. « Dans un refuge, ce sont des animaux abandonnés. Autant rendre un animal heureux qui avait été abandonné ou qui est né en refuge. C'est une bonne action », justifient Nathalie et Denis venus adopter ce jour-là un chaton de quatre mois qu'ils pensent prénommer Nala.

Leur volonté de se tourner vers un refuge plutôt que vers une animalerie pour partager son quotidien avec

Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août, durée de la période estivale pour la Société protectrice des animaux (SPA), l'association a recueilli « 16 457 animaux » dans l'ensemble de ses refuges en France. Le nombre élevé d'animaux présents dans les refuges a été constaté cet été au Chenil intercommunal de protection animale du Mantois (Cipam) et au refuge de la SPA d'Orgeval.



« On n'a pas envie d'acheter d'animaux. Il y en a déjà assez dans le commerce et il y a largement de quoi trouver son animal dans un refuge en l'adoptant », déclarent Pauline et Julien, un jeune couple venu spécialement de la région nantaise pour adopter Sakura, une chienne Staffordshire bull terrier de six mois.

un animal est partagée par plusieurs adoptants. « On n'a pas envie d'acheter d'animaux. Il y en a déjà assez dans le commerce et il y a largement de quoi trouver son animal dans un refuge en l'adoptant », déclarent Pauline et Julien, un jeune couple venu spécialement de la région nantaise pour adopter Sakura, une chienne Staffordshire bull terrier de six mois.

Pour favoriser la rencontre entre les animaux et les adoptants, des journées portes ouvertes sont même organisées le samedi 8 octobre et le dimanche 9 octobre à la SPA d'Orgeval. « On fait trois portes ouvertes dans l'année, explique Catherine Bailleux. Une en octobre, une à Noël et une en mai. Celle de mai fonctionne moins bien malgré toute la campagne de communication qu'on fait [car les gens préparent leurs congés]. Celle qui fonctionne généralement bien c'est celle d'octobre, là, oui, elle marche très bien. »

En attendant que les animaux trouvent un foyer, les responsables des refuges de la SPA d'Orgeval et du Cipam assurent qu'elles font de leur mieux pour leur permettre de vivre dans les meilleures conditions possibles. « On essaye d'embellir au maximum leur séjour ici », déclare Catherine Bailleux en avouant que, pour cela, elle peut compter sur l'aide des « 14 » salariés du refuge et de la « trentaine » de bénévoles.

Dans ces deux refuges, les nouveaux bénévoles sont d'ailleurs les bienvenus pour épauler les agents animaliers dans leurs missions de prendre

soin des animaux. « On n'a pas d'animaux qui se laissent mourir », déclare Catherine Bailleux dans le but de rassurer les personnes qui auraient peur d'éprouver de la tristesse en devenant bénévole dans un refuge animalier. Selon la responsable du refuge animalier d'Orgeval, « les chiens se rattachent même très vite aux personnes qui s'en occupent ».

## « C'est une bonne action »

Les salariés et les bénévoles ne sont cependant pas les seules personnes pouvant contribuer à améliorer le bien-être des animaux durant leur vie au refuge. C'est également le cas des « familles relais » qui sont chargées de prendre soin des jeunes animaux, et en particulier des chatons, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de vivre en collectivité avec les autres congénères présents dans les refuges. « On les protège des éventuelles maladies en les plaçant en famille relais. En collectivité, même si on prend toutes les précautions, il peut y avoir des maladies », explique la responsable du refuge d'Orgeval en insistant sur le fait qu'être dans un foyer permet d'éviter du stress aux animaux.

Les dons sont également acceptés. « On a besoin de couvertures pour l'hiver. Si les gens ont des couvertures dont ils ne se servent pas, ils peuvent nous les apporter », note Florence Baggas des accessoires pouvant être donnés au profit des animaux. L'appel est lancé... ■



La Société protectrice des animaux (SPA) organise une journée porte ouverte les 8 et 9 octobre prochains.

nombre d'animaux en été est fréquente. « Les gens partent en vacances donc ils ne prennent pas de chats et de chiens. C'est compliqué, ils ont peut-être réservé depuis longtemps, ils partent peut-être à l'étranger [et donc cela peut être complexe d'adopter un animal avant de partir en congés]. On dit qu'il y a plein d'abandons en été alors, oui, il y a évidemment des abandons mais il y a aussi les gens qui ne viennent pas adopter parce qu'ils partent en congés », déclare-t-elle le 2 septembre en insistant sur le fait que cette augmentation est d'autant plus visible que les naissances des chatons sur-

d'une baisse de 9 % des adoptions sur le premier trimestre 2022 [par rapport à 2021]. Par manque de place, [les refuges] n'ont donc pas pu recueillir tous les animaux abandonnés générant des listes d'attente importantes qui auraient encore alourdi ce bilan si l'association avait été en mesure de tous les prendre en charge. »

Le constat selon lequel les refuges avaient déjà de nombreux animaux à s'occuper avant la période estivale est partagé par Florence Baggas, responsable du refuge du Cipam. « L'année dernière, en début d'été, en

ET SI VOUS REJOIGNEZ  
UNE ENTREPRISE  
OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER ?

Great  
Place  
To  
Work®

Certifiée

Sept 2021 - Sept 2022

FRANCE

89 %

JE SUIS FIER(RE)  
DE NOS RÉALISATIONS

72 %

C'EST UNE ENTREPRISE OU  
IL FAIT BON DE TRAVAILLER

78 %

MON ACTIVITÉ  
PROFESSIONNELLE  
A UN SENS PARTICULIER  
POUR MOI

LÉON GROSSE : 1<sup>ÈRE</sup> ENTREPRISE  
FRANÇAISE DU BTP CERTIFIÉE

LEON  
GROSSE

100% entrepreneurs

VERNOUILLET

## Quartier du Parc : c'est parti pour une transformation en profondeur

À l'occasion du dernier conseil communautaire, les élus de GPSEO ont donné le coup d'envoi de l'ambitieux programme de transformation du quartier du Parc à Vernouillet.

■ DAVID CANOVA

2030, cela peut sembler loin, ou très proche. Toujours est-il que, dans à peine quelques années (moins de dix ans), le quartier du Parc, à Vernouillet, aura un « Nouveau visage ». Et ce nom n'a pas été choisi au hasard par les partenaires porteurs du projet que sont le département des Yvelines, la ville de Vernouillet, la communauté urbaine de GPSEO et les bailleurs sociaux CDC Habitat et Logirep.

Car il s'agit de transformer en profondeur un quartier construit dans les années 1950, vieillissant, et pourtant stratégique avec l'arrivée de la future gare Eole Vernouillet-Verneuil, et situé à seulement dix minutes à pied du centre-ville. Le 22 septembre dernier, les élus communautaires ont donc donné officiellement le coup d'envoi opérationnel de ce projet de renouvellement urbain. « Nous sommes fiers d'accompagner cet ambitieux projet vernouillais, nouvel exemple de notre

solidarité territoriale, qui compte parmi les sept programmes de renouvellement urbain de GPSEO. Partout sur le territoire, la Communauté urbaine agit concrètement pour améliorer la qualité de vie de ses habitants », déclare Catherine Arenou, conseillère GPSEO déléguée à la Politique de la ville.

Alors à quoi doivent s'attendre les quelque 2500 âmes qui vivent sur les 17 hectares du quartier du Parc ? À priori, ils ne devraient pas avoir de surprise car une grande concertation a été menée durant plusieurs mois. Cette démarche participative aura mobilisé pas moins de 600 personnes dans une douzaine d'ateliers de concertation (co-construction d'une maquette 3D, recueil des attentes des enfants, des collégiens, des lycéens, des adultes, des commerçants, des associations, etc.).

Le 20 septembre dernier, quelques jours avant le vote officiel des élus,

le maire de Vernouillet, Pascal Collado, a organisé une réunion bilan des échanges avec les habitants. Il ressort que nombre de propositions sont venues enrichir le projet comme les îlots de fraîcheur ou les espaces végétalisés, le maintien d'une place publique pour le marché et les animations festives, le déplacement du centre social du côté du boulevard de l'Europe, des aires de jeux, city stade, etc.

### Un projet ambitieux

« C'est une très grande satisfaction pour nous d'engager un projet aussi ambitieux pour le quartier mais aussi pour la ville car cela touche près d'un tiers de nos habitants, explique le maire de Vernouillet, Pascal Collado. Nous n'aurions pas pu le faire sans le soutien technique de GPSEO et le financement du département des Yvelines car nous n'avons pas de financement de l'État. Je remercie particulièrement le président Bédier pour son implication dans ce dossier. »

Concrètement, les grands axes du projet Le Parc Nouveau Visage sont de Désenclaver le quartier

pour le rendre accessible à tous ; de renforcer l'attractivité économique dont la rénovation du pôle commercial ; de rénover le confort dans les logements ; de diversifier l'offre de logements ; de réaménager des espaces récréatifs ; de clarifier l'offre de stationnement ; et enfin d'assurer l'entretien des espaces plus efficace.

« Avec GPSEO, nous avons candidaté à l'appel à projets lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires

(ANCT), précise Pascal Collado. Vernouillet a été retenue avec trois autres villes en France pour bénéficier d'un accompagnement d'ingénierie pour la valorisation des deux grands espaces verts. L'idée est que les habitants s'approprient ces espaces qui aujourd'hui séparent les deux parties du quartier. » Une première réunion vient d'avoir lieu et dans le courant de l'année qui vient, des ateliers seront montés avec la population pour qu'elle soit pleinement associée au projet. ■

### 37,1 millions d'euros d'investissement

Le coût total des opérations retenues au titre de cette convention particulière s'élève à 37 137 627 euros, financés à hauteur de 15 893 748 euros par le dispositif PRIOR-RU du Département des Yvelines sous forme de subventions versées aux partenaires qui investissent les montants suivants :

- GPSEO	6,3 M euros soit 17 %
- Ville de Vernouillet	5,3 M euros soit 14 %
- CDC Habitat	22,7 M euros soit 61 %
- Logirep	2,8 M euros soit 8 %

### Chiffres-clés

37 M euros de budget global  
2 482 habitants au sein du Parc  
880 logements concernés  
100 % des habitations réhabilitées et résidentielisées pour consommer moins d'énergie (baisse d'environ 32 %)  
200 nouveaux logements pour privilégier la mixité sociale  
21 260 m<sup>2</sup> d'espace public et de voirie réaménagés

## EN BREF

### MANTES-LA-JOLIE

## L'union syndicale Solidaires dit non à la réforme des retraites

Le 29 septembre, dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle, l'union syndicale Solidaires des Yvelines s'est rassemblée devant la gare.

Non, c'est non. Le projet de loi sur la réforme des retraites ne passe toujours pas auprès de plusieurs syndi-

cats. Pour le faire savoir, une journée de grève nationale interprofessionnelle a été organisée le 29 septembre.

En vallée de Seine, l'union syndicale Solidaires des Yvelines s'est rassemblée devant la gare. « [On est] en colère par rapport à la perspective d'avoir une augmentation de l'âge [de départ] à la retraite », déclare un gréviste en confiant sa crainte de voir, malgré les contestations, ce projet de loi « passé en force ».

« [La grève a aussi] comme mot d'ordre l'augmentation des salaires [en raison de] la détérioration du pouvoir d'achat depuis plusieurs années [et de] l'inflation », poursuit-il des autres revendications en insistant sur la détermination des grévistes à poursuivre leurs actions en cas d'absence de réponses du gouvernement sur ces différents sujets. Dans un communiqué de presse, « Solidaires revendique un SMIC à 1 700 euros net ».

En plus de ce rassemblement, l'union syndicale Solidaires des Yvelines a aussi organisé à la bibliothèque de La nouvelle réserve, à Limay, une formation gratuite pour aider les habitants à comprendre leurs bulletins de salaire afin de lutter contre d'éventuelles inégalités. ■



Comme le confie un gréviste, la journée de grève avait aussi pour objectif de revendiquer une « augmentation des salaires ».

### MANTES-LA-VILLE

## 3<sup>e</sup> édition du Forum de l'emploi, de la formation et de l'insertion

Mercredi dernier, la Maison France Services a organisé la 3<sup>e</sup> édition du Forum de l'emploi, de la formation et de l'insertion de Mantes-la-Ville.

Créé voilà maintenant plus d'une dizaine d'années, le Forum de l'emploi, de la formation et de l'insertion de Mantes-la-Ville se tenait sous sa nouvelle formule pour la troisième fois mercredi dernier. Organisé par la Maison France Services, à l'espace culturel Jacques Brel, le Forum propose aux demandeurs d'emploi mais également aux collégiens et lycéens d'entrer directement en contact avec les entreprises qui recrutent et avec les différents organismes de formation.

« Ce Forum s'adresse à un public très large, explique Jamal Errakhouani, coordinateur de la Maison France Services. Nous développons deux thématiques : un parcours d'emploi avec les différentes entreprises présentes sur le site comme Safran ou les services de Mantes-la-Ville. L'autre axe est plus spécifiquement tourné sur

la formation et l'alternance. C'est la raison pour laquelle nous consacrons la matinée à recevoir des classes de collégiens et de lycéens. C'est d'autant plus important que Mantes-la-Ville a obtenu le label Cité Éducative en février dernier. »

Durant la journée, ce sont près de 1 000 personnes qui seront ainsi venues sur les stands du Forum. ■



Durant la journée, ce sont près de 1 000 personnes qui seront ainsi venues sur les stands du Forum.

VALLEE DE SEINE

**GPSEO :  
des composteurs  
encore disponibles**

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) renouvelle son opération de distribution de composteurs auprès des habitants pour un montant de 20 euros.

Dans le but de diminuer la quantité de déchets verts amenée en déchetterie et contribuer également à la baisse de celle d'ordures ménagères produites sur le territoire, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) renouvelle son opération de distribution de composteurs individuels auprès des habitants. Comme l'indique GPSEO sur son site internet, gpseo.fr, ces équipements d'une contenance de 400 litres sont vendus à un prix de « 20 euros chacun » alors que leur coût réel est de « 61 euros ». Pour obtenir un composteur individuel, les habitants sont invités à le réserver directement en ligne en choisissant un créneau horaire sur le site internet de la communauté urbaine dans la rubrique concernant les démarches en ligne. Le 29 septembre, GPSEO a indiqué à *La Gazette* que « 57 places » étaient encore disponibles pour récupérer un composteur le 29 octobre, au centre technique communautaire de Buchelay. ■



■ EN IMAGE

ORGEVAL

**Des échiquiers géants implantés en ville**

Les amateurs d'échecs retiendront l'information. Début septembre, la municipalité a annoncé sur la page Facebook de la Ville que deux échiquiers géants ont été installés dans la commune. L'un a été placé en face de l'école de musique tandis que l'autre a été mis dans le jardin de la mairie. Ces installations sont gratuites et en accès libre aux horaires d'ouverture des lieux où elles ont été installées. En plus d'offrir un divertissement aux habitants qui peuvent venir y jouer en famille ou entre amis, les échecs stimulent également l'activité cérébrale. ■

POISSY

**Jeux Olympiques  
2024 : les  
volontaires appelés  
à se manifester**

La Ville a la possibilité de proposer « une liste de 20 candidats » souhaitant devenir volontaire aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Être acteur des jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Cette possibilité est offerte aux candidats qui intégreront le programme Volontaires olympiques et paralympiques dans le but de contribuer bénévolement à la réussite de l'événement sportif. Sur son site internet ainsi que sur sa page Facebook, la Ville de Poissy a indiqué, le 27 septembre, que, grâce à son adhésion au dispositif, elle peut proposer « une liste de 20 candidats éligibles au programme Volontaires olympiques et paralympiques ». « Les candidatures peuvent être déposées en avant-première, avant l'ouverture de la plateforme nationale (elle ouvrira en février 2023, Ndlr) », déclare la municipalité en précisant que le formulaire est disponible à l'adresse ville-poissy.fr. Parmi les questions demandées, les personnes intéressées doivent notamment indiquer si elles peuvent être disponibles « au moins dix jours d'affilée sur la période de juin [à] septembre 2024 ». ■

# Engagés

## face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



LIMAY

## Le marché nocturne réussit son lancement

Le marché nocturne a été lancé le 27 septembre au niveau de la halle. Organisé chaque mardi soir, de 16h à 20h, il remplace celui du mardi matin et se veut complémentaire à celui qui a lieu le vendredi en matinée.

■ CELINE CRESPIN

Les habitants ont répondu présent. Le 27 septembre, ils sont venus en nombre au niveau de la halle du marché, pour profiter du lancement du marché nocturne. Il se tiendra chaque mardi soir, de 16h à 20h, et remplacera celui organisé ce même-jour en matinée. Le marché du vendredi matin, lui, demeure inchangé.

« Il s'avère que le vendredi matin, le marché a relativement assez de clients

mais le mardi il y a, à peine, deux, trois commerçants [...]. Le marché du mardi matin disparaît parce que cela ne sert à rien de mobiliser beaucoup de personnes juste pour deux, trois commerçants qui viennent et les clients ne sont pas là », explique Gaston Nitou-Samba, conseiller municipal en charge du commerce, de l'artisanat et de l'économie locale en insistant sur le fait que le marché nocturne est cependant actuellement en phase de test.

« On va faire un test pendant six mois pour voir si la stratégie est concluante ou pas, poursuit-il. À partir de là, si cela fonctionne très bien, si les [habitants] sont au rendez-vous pour le marché [nocturne] nous le continuerons. » Les clients rencontrés le 27 septembre étaient en tout cas enthousiastes à l'idée de venir régulièrement pour faire leurs achats et notamment ceux concernant l'alimentaire.

« C'est vraiment sympa. Je ne pensais pas qu'il y aurait autant de commerçants (une dizaine, Ndlr). Quand on ne sait pas quoi faire [à manger un soir], on peut aller se prendre un truc tout fait, juste à réchauffer, c'est impeccable », confie une Limayenne qui craint cependant que les ventes de bijoux ou d'accessoires artisanaux

ne soient amenés à disparaître au cours du temps. Selon elle, le remplacement du marché du mardi matin au profit d'un marché nocturne est, en tout cas, appréciable. « Je trouve que c'est bien que ce soit le soir pour les gens qui travaillent, précise-t-elle. C'est bien pour tout le monde, là. »

Ce point ne manque pas de réjouir l'édile, Djamel Nedjar (DVG). « Lors de la concertation qu'on a menée avec les habitants et lors des réunions de quartiers, la question de savoir comment est ce qu'on pouvait faire un marché [dans lequel les actifs peuvent plus facilement se rendre] s'est posée puisque le mardi matin et le vendredi matin, quand on travaille, on ne peut pas forcément venir », déclare-t-il. ■

### La Ville réfléchit à la création d'un « grand marché »

Outre le lancement du marché nocturne pour remplacer celui du mardi en matinée, les marchés se tenant sur la commune pourraient connaître d'autres nouveautés. Le 27 septembre, en parallèle du lancement du marché nocturne, Gaston Nitou-Samba, conseiller municipal en charge du commerce, de l'artisanat et de l'économie locale, a effectivement annoncé qu'un « grand marché » pourrait également voir le jour.

« Nous avons dans l'idée de créer un grand marché du côté de la place des fêtes, un marché qui ferait 70 à 100 commerçants [...]. C'est simplement [actuellement encore] une hypothèse de travail », confie-t-il. Le jour qui serait retenu pour l'organiser est, lui aussi, en cours de réflexion.



Le marché nocturne est actuellement en phase de test afin de savoir s'il trouve ou non son public. Plusieurs habitants rencontrés le jour de son lancement étaient en tout cas enthousiastes à l'idée de venir régulièrement faire leurs achats.

LA GAZETTE EN YVELINES

## EN BREF

### GAILLON-SUR-MONTCIENT

#### La Ville a son nouveau maire

Le 22 septembre, Marie-Christine Dubernard (SE) a été élue maire de la commune. Elle succède ainsi à Jean-Luc Gris (SE) qui était décédé le 8 mai 2022.

La nouvelle avait attristé bon nombre d'élus et d'habitants. Le 8 mai dernier, Jean-Luc Gris, l'édile SE et vice-président à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) en charge de la gestion des déchets, est décédé à son domicile. Comme l'annonçait la Ville sur sa page Facebook, une élection municipale partielle a été organisée le 18 septembre dans cette commune recensant environ 700 habitants.

Selon 78Actu, cinq candidats s'étaient déclarés pour occuper les trois postes vacants au conseil municipal. Nathalie Amara, Marvin Gris, le fils de l'ancien maire, et Isabelle Muller ont été élus dès le premier tour. Le conseil municipal complet, l'élection du nouveau maire a eu lieu. La première adjointe de Jean-Luc Gris et conseillère communautaire depuis mai dernier, Marie-Christine Dubernard (SE), a été élue à l'unanimité. ■

## INDISCRETS

Pour répondre à l'urgence numérique, Emmaüs lance un grand appel au bénévolat et organise des journées engagées les 8 et 15 octobre en Île-de-France. Objectif : embarquer 1 200 nouveaux bénévoles sur toute la France dans le combat contre la fracture numérique. C'est une véritable course contre la montre qui s'engage. À la fin de l'année 2022, près de 14 millions de personnes sont exclues ou vont être exclues de services essentiels en raison du passage au tout-numérique. Pour répondre à l'urgence numérique, Emmaüs Connect lance un appel au bénévolat à travers ses « Journées Engagées » dans toute la France les 8 et 15 octobre. Dans un contexte où le bénévolat montre aujourd'hui quelques signes d'essoufflement suite à la crise sanitaire, il y a urgence pour Emmaüs Connect ! ■

Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines (LR), réagit aux résultats du premier tour de l'élection législative partielle dans la 2<sup>e</sup> circonscription des Yvelines. « Face à la candidate du cartel des gauches démagogiques, j'apporte mon soutien à Jean-Noël Barrot. Les Yvelines, terre de modération, d'innovation économique et sociale ne peuvent accepter la politique obscurantiste et régressive des mélenchonistes qui ignorent les réalités pour étancher leur soif de pouvoir. Par ses qualités personnelles et ses hautes responsabilités, Jean-Noël Barrot et sa suppléante appelée à siéger, ont toutes les qualités pour représenter au mieux et défendre efficacement les intérêts de la circonscription législative et des Yvelines. » ■

À Aubergenville, samedi 1<sup>er</sup> octobre, lors de sa journée Portes Ouvertes, Renault-Flins a remis à un jeune garçon un appareil d'assistance fabriqué par les équipes de l'impression 3D de la Refactory, lui permettant de faciliter la conduite de son vélo. Cet appareil, fixé sur le guidon de son vélo, lui permettra de positionner son bras ayant besoin d'être appareillé à la même hauteur que son bras valide. C'est grâce au mouvement mondial e-nable, qui propose une plateforme de mise en relation entre les professionnels de l'impression 3D et les personnes sans doigts ou sans poignet, que cette opération a été rendue possible.

Chaque année, en France, plus de trois cent enfants naissent avec une agénésie (un membre qui ne s'est pas formé complètement avant la naissance). Le comité Zéro Exclusion de Renault-Flins, composé de salariés impliqués dans la diversité et l'inclusion, a rendu la réalisation de cet appareillage possible en mettant en contact le monde industriel avec celui du handicap. ■

Voilà ce qui arrive quand on prend une blague du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> degré



Lidl France 28 Septembre  
Merci @AutoMotoOffi pour l'idée. Par contre ce n'est pas un SUV...

ÉDITION LIMITÉE



TENTEZ DE GAGNER  
L'UNE DES VOITURES MINI x LIDL  
ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS AVEC LIDL PLUS\*

Du 3 octobre au 13 novembre

participation tous les 30€ d'achat



Informations et règlement disponibles en supermarché ou sur lidl.fr  
Année 2022 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.



**SUEZ agit au quotidien  
sur le territoire  
pour fournir un service essentiel.**

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.

SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

© Antoine Meyssonnier



## LES MUREAUX

## Agressé à plusieurs reprises, l'adjoint à l'urbanisme démissionne

**Boris Venon (PS), adjoint au maire en charge notamment de l'urbanisme, a annoncé sa démission lors du conseil municipal du 28 septembre. Il assure que ce choix ne résulte pas d'un conflit politique mais est plutôt la conséquence d'agressions dont l'élu a été victime.**

■ CELINE CRESPIN

Vendredi 28 septembre, à l'hôtel de ville. Le conseil municipal est sur le point de se terminer lorsque le deuxième adjoint au maire en charge de la mission Cœur de Ville, de l'habitat, de l'urbanisme et de la rénovation urbaine, Boris Venon (PS), prend la parole pour annoncer sa démission. Assurant que sa décision n'est pas la conséquence d'un conflit politique, l'élu depuis 2014 aux Mureaux et deuxième adjoint au maire depuis 2020 confie que son choix résulte

des agressions dont il a été victime à plusieurs reprises en ville et assure dorénavant ne plus se reconnaître dans la commune dans laquelle il s'est installé il y a maintenant 14 ans.

« Depuis deux ans [...] j'ai subi 11 agressions moi-même ou ma famille. Nous nous sommes sentis menacés jusque dans notre intégrité physique là où pendant 12 ans je n'ai jamais connu d'épisodes de cette nature. Les derniers épisodes ont été violents et ont profondé-

ment remis en cause les liens que j'avais avec la commune et avec ses habitants [...]. Ces épisodes, et encore plus le dernier en date, ont été marqués par de la violence verbale, des menaces physiques allant jusqu'à la menace de mort et aux insultes homophobes et racistes », affirme Boris Venon avant de revenir plus en détail sur les insultes racistes dont il a été victime.

« Le blanc quitte ma ville, on est chez nous ici », c'est ce que je me suis entendu dire avant qu'on me poursuive jusque devant mon domicile pour me menacer de mort ensuite. Oui, les citoyens d'origine européenne peuvent faire l'objet de racisme et c'est un homme dont tout le parcours politique s'inscrit à gauche qui vous le dit », déplore l'élu qui insiste cependant sur le fait qu'il avait décidé de s'installer aux Mureaux car il trouvait que la ville était un « bel exemple de bien vivre ensemble ».

« Mais aujourd'hui j'ai fait le constat qui m'attriste qu'être blanc, athée, non communautaire et gai aux Mureaux, cela pose problème, reconnaît Boris Venon. C'est donc avec une certaine solennité et aussi avec un brin d'émotion que je m'adresse à vous ce soir pour participer une dernière fois à nos

travaux collectifs [...] car je m'apprette dans les jours à venir [...] à rendre mes fonctions. »

Profitant de son intervention lors de la séance du conseil municipal, le maire-adjoint met en garde l'ensemble des élus sur le développement du communautarisme en ville. « Ce partage d'une expérience personnelle que je vous livre [...] est révélatrice à mon sens, à plus large échelle, d'un respect de l'état de droit et de l'esprit humaniste qui se délitent petit à petit sur notre commune et perdent du terrain au profit d'une forme de repli communautaire et d'entre-soi que j'ai pu constater à plusieurs reprises, avertit-il. J'ai bien dit communautaire. J'assume ce mot qui peut éventuellement en déranger certains [mais] j'ai adhéré

à cette équipe municipale parce que la pratique municipale ici, aux Mureaux, était et est toujours de considérer que la ville est indivisible et non une addition de communautés. »

L'annonce du départ de Boris Venon n'a pas manqué de faire réagir les élus. « Je tiens à dire que les 11 agressions que vous avez subies sont tout à fait inacceptables [...]. Je tenais quand même à vous dire que vous avez eu ce soir énormément de courage à dire ce que vous avez dit », affirme le conseiller municipal d'opposition, Hervé Riou (DVD). Sur ce point, il est rejoint par l'élu d'opposition, Fatma Lamir. « C'est vraiment regrettable que vous partiez », déclare-t-elle en insistant sur les compétences techniques de Boris Venon. ■

### Deux autres démissions annoncées

Lors de la séance du conseil municipal du 28 septembre, le maire-adjoint Boris Venon (PS) n'a pas été le seul à démissionner. C'est également le cas du conseiller municipal en charge de la communication et de l'image de la Ville, Damien Delerin. Absent lors de la séance du conseil municipal, l'édile DVG, François Garay, a affirmé que sa décision résultait de « problèmes de santé ». La conseillère municipale déléguée aux finances et à la commande publique, Marie-Thérèse Fouques a également annoncé sa démission. « C'est pour des raisons personnelles que j'ai décidé d'arrêter mes fonctions. Cet arrêt aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre et je vous rassure tout de suite il n'y a pas de conflit politique. Je tiens au 1<sup>er</sup> décembre parce que je vous ai présenté un budget en mars et la dernière décision modificative a lieu en novembre et j'y tiens beaucoup », confie-t-elle.



« Depuis deux ans [...] j'ai subi 11 agressions moi-même ou ma famille. Nous nous sommes sentis menacés jusque dans notre intégrité physique là où pendant 12 ans je n'ai jamais connu d'épisodes de cette nature », déclare l'adjoint au maire, Boris Venon (PS).

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

## EPONE

## Le temple de David retrouve sa splendeur d'antan

**L'inauguration du temple de David, restauré, a eu lieu le 24 septembre. Le public venu nombreux, malgré la pluie, semblait sous le charme de ce lieu historique.**

■ CELINE CRESPIN

« Un jour historique. » Cet avis est partagé par plusieurs personnes venues le 24 septembre au fond du parc du château épônois pour assister à l'inauguration du temple de David restauré. Ce jour-là, malgré la pluie, le public était nombreux à avoir fait le déplacement pour l'occasion. Parmi les personnes présentes se trouvaient de nombreux élus de vallée de Seine ainsi que le président LR du Département, Pierre Bédier. Cet intérêt envers ce temple maçonnique, l'un des plus anciens connus sur le territoire national, n'est pas anodin. Malgré sa petite taille, il fait effectivement partie intégrante du patrimoine historique de la commune et même de France.

Danton et Saint-Just y aient rédigé la première constitution en 1791 », explique Pascal Dagory, maire-adjoint en charge notamment de la culture et du patrimoine. Il rappelle également que Marie-Jean Hérault de Séchelles (1759-1794), dernier seigneur épônois et un des principaux acteurs de la Révolution française, est à l'origine de la construction du temple en 1785 conçu par le peintre Jacques-Louis David pour célébrer la signature du traité d'alliance de 1778 entre la France et les États-Unis d'Amérique. Près de deux siècles après son édification, en 1958, Michel Debré et quatre autres ministres y sont même venus, sur demande du général de Gaulle, pour l'élaboration de la constitution de la cinquième République.

Pour que ce patrimoine historique perdure, sa restauration s'avérait nécessaire. Comme le confie l'architecte du patrimoine, Riccardo Giordano, le temple maçonnique en avait besoin. « Son état de délabrement était assez évident. Pour ceux d'entre vous qui l'ont connu avant ce jour, il était caractérisé par des tags à l'extérieur, des graffitis, des dégradations de toutes les parties [...] et en plus on avait des infiltrations importantes par le toit qui avaient pourri la charpente », résume-t-il en insistant sur le fait que la restauration a nécessité un véritable travail d'archives pour redonner le plus fidèlement possible au temple de David son aspect originel.

« Maintenant qu'on le voit restauré, on a vraiment du mal à croire dans quel état dégradé il était avant. Il faut l'avoir vu pour le croire. [Les restaurateurs] ont vraiment fait du beau travail », reconnaît un Epônois tout en insistant sur la durée particulièrement longue des travaux. Comme le relatait *La Gazette* en 2017, la municipalité qui avait pour objectif de restau-



Le temple de David est un des plus anciens temples maçonniques connus sur le territoire national. Selon l'architecte du patrimoine, Riccardo Giordano, sa restauration a nécessité un véritable travail d'archives pour lui redonner, le plus fidèlement possible, son aspect originel.

rer cet édifice patrimonial avait effectivement voté dès le conseil du 2 février 2017 une demande de subventions pour permettre la restauration du temple maçonnique. « Après moult péripéties, nous arrivons à termes », concluent Pascal Dagory et l'édile, Guy Muller (LR).

Selon le site internet de la Ville, le montant des travaux a été estimé à « 271 074 euros hors taxes ». Il a été subventionné à hauteur de « 30 %

[par] le Département des Yvelines » et de « 30 % [par] la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ». La Région Île-de-France a, elle, contribué à hauteur de « 20 % ». Pour réduire la part communale, « estimée à 20 % », une cagnotte avait été lancée sur le site internet de la fondation du patrimoine. Toujours active, elle indiquait, le 28 septembre dernier, que sur les « 40 000 euros » espérés, « 3 200 euros » avaient été recueillis. ■

« L'histoire veut que Robespierre et quelques révolutionnaires [comme]

LA GAZETTE EN YVELINES





# Un cartable numérique pour tous les Yvelinois du CM1 à la 3<sup>e</sup>

## QU'EST-CE QUE LE CARTABLE NUMÉRIQUE ?



Une tablette tactile, son clavier et sa coque de protection



Des logiciels adaptés à l'environnement éducatif



Un accès sécurisé à Internet en classe ou au domicile



**130 000**

élèves et enseignants des Yvelines ont accès au cartable numérique e-SY

Un projet déployé entre **2022** et **2026**

e-SY est conçu par le Département des Yvelines et piloté par Seine-et-Yvelines Numérique



Seine et Yvelines  
Numérique  
L'innovation au service de tous



académie  
Versailles  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Yvelines



Yvelines  
Le Département

## FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-yvelines)

### LIMAY Sauvée in extremis par les policiers de la BAC

Le mardi 27 septembre une adolescente a tenté de se suicider en sautant du pont de Mantes-Limay. Elle a été sauvée de justesse par les policiers de la BAC (Brigade anti-criminalité) de Mantes-la-Jolie.

Le mardi 27 septembre, une adolescente en fugue a tenté de mettre fin à ses jours sur le pont de Mantes-Limay. Ce sont les policiers de la BAC de Mantes-la-Jolie qui sont intervenus rapidement en faisant preuve d'un sang-froid inébranlable pour lui sauver la vie de justesse.

Les sapeurs-pompiers ont pris en charge l'adolescente. ■

### MANTES-LA-JOLIE Pendant 20 ans, il a frappé sa femme

Le lundi 26 septembre, le tribunal judiciaire de Versailles a jugé un homme accusé d'avoir frappé sa femme pendant pratiquement 20 ans.



Au commissariat, la femme explique aux enquêteurs que son compagnon avait pris l'habitude de la frapper depuis leur mariage en 2002.

Le lundi 26 septembre, le tribunal judiciaire de Versailles a jugé un homme, de 46 ans, accusé de 20 années de violences conjugales. « Dans le box, un homme de 46 ans. Il en paraît dix de plus. Face à lui, son épouse. La seule femme qui a partagé sa vie. Dans le public, les membres de

la famille. Venus en nombre », débute un article de 78actu.

Le 22 septembre dernier, l'homme rentre ivre chez lui à Mantes-la-Jolie. Il souhaite retourner boire avec ses amis. Sa femme l'en empêche en saisissant sa carte bancaire et

les clés de la voiture. En retour, l'homme l'insulte et la frappe. Elle décide d'appeler la police.

Au commissariat, la femme explique aux enquêteurs que son compagnon avait pris l'habitude de la frapper depuis leur mariage en 2002. « Il m'a toujours frappée, avec ou sans raison. Même enceinte. Je cachais les bleus avec du maquillage », témoigne-t-elle.

#### Un problème d'alcoolisme

Les enfants du couple, eux, ont expliqué que leur père avait un gros penchant pour l'alcool : « Papa ? Il boit dès le réveil. Jusqu'à minuit. Il insulte et menace maman. Il lui jette des trucs. Une fois, il l'a mordue au bras, jusqu'au sang ».

L'homme a expliqué qu'il a un problème avec l'alcool. Ce à quoi le juge lui répond : « On ne vous reproche pas de boire mais d'être violent avec votre femme. »

Malgré les coups portés à sa femme, cette dernière a pris sa défense. « D'abord je veux dire que j'ai décidé de retirer ma plainte. Quand il ne boit pas, c'est un ange. Ensuite,

nous sommes mariés pour le meilleur et pour le pire. Là, c'est le pire. Après, ce sera le meilleur. »

Des propos intenable pour le juge. « Le problème c'est qu'il boit tous les jours. Et ensuite, vous devez comprendre que le pire dure depuis 20 ans ! » Quant à la procureure de la République, elle a estimé que « les témoignages des enfants sont terribles. Il considère sa femme comme un punching-ball. Ses excuses, je n'y crois qu'à moitié. Il doit être puni », poursuivent nos confrères.

Quatre ans de prison, dont deux années avec sursis pendant 3 ans, avec incarcération ont été demandés. Finalement, l'homme écoperait d'une année de prison avec incarcération à domicile, sous bracelet électronique.

« Il devra vivre chez son frère, en Eure-et-Loir et également se soumettre à des soins », précise 78actu. Par ailleurs, il a interdiction d'entrer en contact avec sa femme et de se rendre au domicile familial.

« Dans cette affaire, si les violences ont duré 20 ans, la justice n'a retenu qu'une période de prévention allant de septembre 2016 à septembre 2022, au regard de la prescription ». ■

### LES MUREAUX La mairie des Mureaux ciblée par une attaque informatique

De plus en plus fréquentes, les cyberattaques touchent aussi bien les particuliers que les administrations publiques. La mairie de la commune en a fait les frais.

Une attaque informatique a touché la commune le samedi 24 septembre. Elle a décidé de porter plainte. Ces attaques d'un nouveau genre sont de plus en plus fréquentes.

La mairie a publié un message sur son site internet pour informer ses habitants. « L'intervention des services

municipaux a permis de stopper très rapidement cette attaque », précise-t-elle. « Par mesure de précaution, la Ville est contrainte de restreindre fortement son accès à ses serveurs et à internet », poursuit-elle.

Contactée par nos confrères, elle a précisé que « l'impact est très limité

sur les habitants. La problématique est plutôt en interne où les agents n'ont pas accès aux outils informatiques ».

En conséquence, elle conseille à ses habitants de privilégier le téléphone portable car les courriels ne peuvent pas être lus par les agents municipaux. Par ailleurs, dans la mesure du possible, il est également recommandé de reporter sa venue en mairie ou au sein des services municipaux (sauf pour les rendez-vous déjà pris).

Néanmoins, la continuité du service public est assurée. « L'Espace famille n'est plus accessible. Cependant, les inscriptions à la cantine scolaire et aux activités sont toujours possibles », précise la Ville.

Suite à cette cyberattaque, le maire, François Garay (DVG), a décidé de porter plainte. Il a précisé « qu'une enquête de la DGS (Direction générale de la sécurité intérieure) est en cours ». Cette attaque n'est pas sans rappeler celle survenue en août dernier et qui avait ciblé l'hôpital de Corbeil-Essonnes ou plus récemment celle de la ville de Caen qui a vu « son service d'état civil perturbé », explique un article de La Voix du Nord. ■

### MANTES-LA-JOLIE Un incendie détruit le Palais d'Istanbul

Un nouvel incendie s'est déclaré dans le quartier du Val Fourré dans le bar le Palais d'Istanbul. Les faits ont été signalés le vendredi 30 septembre, vers 6h30 du matin.

Un bar de Mantes-la-Jolie situé dans le quartier du Val Fourré, nommé le Palais d'Istanbul a été touché par un incendie, probablement d'origine criminelle, le vendredi 30 septembre.

Vers 6h30 du matin, l'alerte a été donnée. Les pompiers ont réussi à maîtriser le feu sans difficulté. Fort heureusement, le local était vide. « Selon les premières constatations, le feu a été allumé contre la façade arrière du bâtiment, cachée de la route, avant de gagner l'intérieur

et de tout ravager », relate un article de 78actu.

Ce n'est pas le premier commerce de la commune à connaître ce triste sort. Le 11 août dernier, « trois commerces sont partis en fumée à quelques centaines de mètres de là. Aux premières heures du matin, deux individus avaient déversé un liquide inflammable sur le rideau métallique du Shakura, un magasin de produits exotiques. Le sinistre s'était propagé aux deux magasins voisins », conclut l'article. ■



Selon les premières constatations, le feu a été allumé contre la façade arrière du bâtiment, cachée de la route, avant de gagner l'intérieur et de tout ravager », relate un article de 78actu.



La mairie a révélé dans un communiqué avoir été victime d'une attaque informatique le samedi 24 septembre.

## TRIEL-SUR-SEINE Il finit en détention après avoir violenté son père

**Déjà sous le coup d'un sursis probatoire à cause de violences, un homme de 30 ans, a récidivé en s'en prenant à son père.**

Un homme de 30 ans a été jugé par le tribunal judiciaire de Versailles le 29 septembre pour avoir commis la veille des violences ayant entraîné une ITT (Incapacité temporaire de travail) sur son père sous l'effet de l'alcool.

L'homme avait déjà été condamné à un an de prison en 2021 pour des faits similaires. Il était depuis revenu au domicile de ses parents. Néanmoins, il avait une épée de Damoclès au-dessus de la tête car il était

encore sous le régime du sursis probatoire (la peine d'emprisonnement ou une partie est suspendue si le condamné respecte les obligations et interdictions qui lui sont fixées par le tribunal, Ndlr).

Les faits jugés le jeudi 29 septembre ont été évoqués par la juge. Vers 1h40, les policiers sont appelés pour un différend familial. L'homme était en train d'écouter de la musique dans sa chambre. Excédé, son père vient lui demander de baisser le volume.

L'homme, alcoolisé (plus de 2 g d'alcool dans le sang ont été relevés par les policiers), a mal pris la remarque de son père. Il s'est alors battu avec ce dernier, le suivant dans plusieurs endroits de la maison familiale. Il ne lui a pas porté de coups mais a tenté de l'étrangler avec son bras.

« Depuis sa sortie de prison, il boit régulièrement de l'alcool. Cela aussi énerve son père. Quand il n'y en a pas, les relations sont plutôt normales entre eux. » Des propos de la mère du prévenu relatés par son avocate.

Durant l'audience, l'avocate du mis en cause a expliqué que son client était « un peu désœuvré. Sa situation est compliquée. Son CDI en tant que plombier n'est pas allé plus loin que la période d'essai. Depuis il ne sait pas par quel bout prendre sa vie en main. Je pense que le syndrome de la dépression le touche ».

Le procureur de la République a réclamé 18 mois de prison dont un an avec sursis probatoire pour ces violences commises sur son père.

Finalement, après délibération des juges, le prévenu a été condamné à huit mois de prison avec maintien en détention en raison de son sursis probatoire. ■

## MANTES-LA-VILLE Affrontement entre jeunes de Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville

**Dans la soirée du jeudi 29 septembre, le centre commercial des Merisiers a été le théâtre d'un affrontement entre des jeunes de Mantes-la-Jolie avec d'autres de Mantes-la-Ville.**



**Au total, neuf personnes ont été arrêtées et placées en garde à vue pour « violences en réunion ».**

Le jeudi 29 septembre au soir, des jeunes de Mantes-la-Jolie ont affronté d'autres jeunes de la commune voisine de Mantes-la-Ville. Au total, neuf personnes ont été placées en garde à vue.

La rixe a éclaté au niveau du centre commercial des Merisiers à Mantes-la-Ville. « Pendant environ deux heures, des jeunes hommes de ce quartier en ont affronté d'autres venus du Val-Fourré pour en découdre. Vers 22h30, des riverains ont prévenu la police. Les forces de l'ordre, sur place jusqu'à 3h environ, ont tenté de ramener le calme », précise un article de 78actu.

Au total, ce sont neuf belligérants (issus des deux villes), âgés d'une vingtaine d'années tout au plus, qui ont

été arrêtés et placés en garde à vue pour « violences en réunion ». « Lors de ces affrontements, une voiture garée sur le parking du centre commercial, une Renault Clio rouge, a été incendiée », précise l'article de nos confrères.

L'origine de la rixe n'est pas très claire. Vraisemblablement, le conflit serait « d'ordre commercial », explique une source proche du dossier. « Il y aurait un litige entre ces jeunes autour d'une moto », complète une seconde source.

L'édile de Mantes-la-Ville, Sami Damermy (SE), a affirmé à nos confrères que la commune est « en lien constant avec la police nationale pour assurer la sécurité sur le territoire. Le service prévention/médiation est mobilisé sur le terrain », conclut-il. ■



L'homme avait déjà été condamné à un an de prison en 2021 pour des faits similaires. Il était depuis revenu au domicile de ses parents.

ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES



### Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts

Propreté urbaine

Nettoyage de locaux

- Un ancrage local favorisant les circuits courts
- Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
- Une transparence totale des interventions effectuées
- Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
- Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
- Un souci de respect de l'environnement
- Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70

Mail : contact@valservices.fr

Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

## SPORT

■ CELINE CRISPIN

La victoire n'a pas été aisée. Dans le cadre de la deuxième journée du championnat en Élite, la sélection masculine du CAJVB s'est tout de même imposée 2 sets à 3 sur le terrain du Stade Athlétique Spinalien (Vosges).

L'équipe de vallée de Seine a remporté la première manche 24 à 26 avant de s'incliner 29 à 27 et 25 à 16 lors des deux sets suivants. Les hommes du CAJVB ne se sont néanmoins pas avoués vaincus et se sont respectivement imposés 34 à 36 et 9 à 15 à l'issue de la quatrième et cinquième manche. Suite à cette victoire, la sélection masculine du club de vallée de Seine est deuxième du classement avec 5 points. Le 8 octobre prochain, à 19h, elle accueillera le club de l'AL Caudry (Nord) qui est actuellement en tête du championnat avec 6 points.

Du côté de l'équipe féminine du CAJVB, évoluant en Nationale 2, le championnat débute mal. Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, dans le cadre de la première journée de la compétition, les filles de vallée de Seine ont

## VOLLEY-BALL

### Une victoire difficile pour les joueurs du CAJVB en Élite

Le 1<sup>er</sup> octobre, pour la deuxième journée du championnat en Élite, les hommes du CAJVB se sont imposés 2 sets à 3 sur le terrain du Stade Athlétique Spinalien.



La sélection masculine du CAJVB évoluant en Élite est actuellement deuxième du classement avec 5 points.

concedé une défaite à domicile, 2 sets à 3 face aux joueuses d'Argenteuil (Val-d'Oise). Défaites 20 à 25 lors du premier set, les filles du CAJVB ont remporté le deuxième 25 à 23 avant de perdre le troisième 17 à 25. Leur victoire au quatrième set, 25 à 20, n'a pas suffi pour remporter la victoire puisqu'elles se sont ensuite inclinées 7 à 15 à l'issue de la cinquième manche. Les joueuses du CAJVB sont actuellement septièmes avec un point. Le 9 octobre, à 14 h, elles accueilleront l'ASPTT de Caen (Calvados) qui est à la dernière place du classement avec aucun point à son compteur.

Récemment promue en Nationale 2, l'équipe réserve masculine du

CAJVB n'a pas tremblé lors de son premier match dans ce championnat. Le 2 octobre, ils se sont imposés 2 sets à 3 sur le terrain de Saint-Michel Sport Marquette (Nord). Le premier set a été remporté par les hommes du CAJVB sur le score de 25 à 27. Malgré deux défaites 25 à 19 et 25 à 22 aux deux manches suivantes, les joueurs de vallée de Seine sont revenus dans le match et ont remporté les deux suivantes sur les scores respectifs de 22 à 25 et 10 à 15. L'équipe réserve masculine du CAJVB, sixième du classement avec deux points, jouera, à domicile, le 9 octobre prochain. Ce jour-là, à 14 h, elle accueillera le club de Harnes (Pas-de-Calais). Ce dernier est actuellement troisième du championnat avec 3 points. ■

deux minutes après l'expulsion du défenseur breton Arthur Vitelli.

Les joueurs de vallée de Seine conservent leur première place du classement avec 15 points. Le 15 octobre, ils joueront, à 16 h, sur le terrain de l'équipe réserve de Caen (Calvados) qui est douzième du classement avec 5 points.

En National 3, pour la quatrième journée du championnat, les joueurs de l'OFC Les Mureaux ont remporté, le 2 octobre, une belle victoire à domicile, 3 buts à 0 face au CA Vitry (Val-de-Marne). Les buts ont été inscrits par le défenseur Nguba Mbongu, à la cinquième minute, par le milieu de terrain offensif Goualy Karamoh, à la 61<sup>e</sup> minute, et par l'attaquant Abdourahmane Fofana à la 90<sup>e</sup> minute. Les Muriatins sont en tête du championnat avec 10 points. Le 15 octobre, à 18 h, ils joueront sur le terrain de Linas-Monthléry (Essonne) qui est huitième avec 4 points. ■

## BASKET-BALL

### Nationale 2 : les victoires continuent pour Poissy

Les Pisciacais ont accueilli, le 1<sup>er</sup> octobre, les joueurs du Jalt Le Mans dans le cadre de la quatrième journée du championnat en Nationale 2. L'équipe de Poissy s'est imposée 81 à 68.

Les victoires se succèdent actuellement pour les joueurs du club de Poissy. Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, pour la quatrième journée du championnat, les Pisciacais se sont imposés, à domicile, 81 à 68 face au Jalt Le Mans (Sarthe). Cette victoire signe la quatrième de la saison pour les joueurs de vallée de Seine.

« Notre équipe continue sur sa lancée avec zéro défaite au compteur », se félicite, le lendemain du

match, le club pisciacais sur sa page Facebook. Poissy conforte ainsi sa première place en tête du classement avec huit points à son compteur. Le prochain match des Pisciacais aura lieu le 8 octobre prochain, à 20 h. Ce soir-là, l'équipe yvelinoise accueillera celle du Val de Seine Basket (Hauts-de-Seine) qui est à la dixième place du classement avec 5 points. « Venez nombreux », lance le club pisciacais à l'attention des supporters. ■



« Notre équipe continue sur sa lancée avec zéro défaite au compteur », se félicite, le lendemain du match, le club pisciacais sur sa page Facebook.

## FOOTBALL

### L'équipe nationale des Comores s'est entraînée à Chanteloup-les-Vignes

La Ville de Chanteloup-les-Vignes a accueilli, le 21 septembre, l'équipe nationale des Comores. Elle s'est entraînée sur le terrain du complexe sportif David Douillet.

La surprise était de taille. Le 21 septembre dernier, à la veille de son match contre la Tunisie à Croissy-sur-Seine, la sélection nationale comorienne est venue s'entraîner sur le terrain du complexe sportif David Douillet, à Chanteloup-les-Vignes.

« Les Coelantes avaient pris leurs quartiers dans la commune de Bougival avec, en ligne de mire, deux rencontres amicales face à la Tunisie (le 22 septembre, Ndlr) et le Burkina Faso (le 27 septembre, Ndlr). Seulement, à cause d'une indisponibilité d'équipement sportif [le 21 septembre], la délégation comorienne s'est retrouvée

sans terrain d'entraînement », résume la Ville dans un communiqué de presse en expliquant avoir été sollicitée par l'équipe nationale le « mardi 20 septembre, en fin de soirée ».

« C'est un honneur de recevoir ici l'équipe nationale des Comores, se félicite Ketty Charlot, conseillère municipale déléguée aux sports. On a su être réactif pour les recevoir. C'était une belle opportunité pour nos jeunes et tous les habitants qui ont pu assister à l'entraînement de l'équipe. » Les Coelantes se sont inclinés 0 but à 1 face à la Tunisie et 2 buts à 1 face au Burkina Faso. ■



« Les Coelantes avaient pris leurs quartiers dans la commune de Bougival [...] Seulement, à cause d'une indisponibilité d'équipement sportif [le 21 septembre], la délégation comorienne s'est retrouvée sans terrain d'entraînement », résume la Ville dans un communiqué de presse.

## FOOTBALL

### National 2 : l'AS Poissy s'impose sur la plus petite des marges

Le 1<sup>er</sup> octobre, dans le cadre de la sixième journée en National 2, l'AS Poissy s'est imposée, à domicile, 1 but à 0 face à la Réserve de l'En Avant Guingamp.

Un but à zéro. C'est sur ce score que s'est terminée, le 1<sup>er</sup> octobre, la rencontre entre l'AS Poissy et la Réserve de l'En Avant Guingamp (Côtes-d'Armor) organisée

dans le cadre de la sixième journée en National 2. Les Pisciacais se sont imposés grâce à un but de l'attaquant Cheikh Touré survenu à la 59<sup>e</sup> minute de jeu soit



Les joueurs de l'AS Poissy conservent la première place du classement en National 2 avec 15 points.



**(OXYGÈNE)**  
factory  
la parenthèse inspirante

**Quelque soit la nature de votre projet, nous avons une solution adaptée.**  
Découvrez nos espaces et offrez à vos collaborateurs une expérience unique,  
à 30 minutes de La Défense et de Versailles,  
pour se ressourcer et fleurir son savoir-faire.



## ÉVÉNEMENTS

- > Salons
- > Congrès
- > Conférences
- > Showrooms



## FORMATIONS & SÉMINAIRES

- > Espaces de formation
- > Séminaires
- > Teambuilding & Brainstorming



## RÉUNIONS & COLLOQUES

- > Conseils d'administration
- > Commissions
- > Réunions de direction
- > Codir & Comex



## HÉBERGEMENT & RESTAURATION

- > Espaces cocktail
- > Salons privés
- > Chambres
- > Espaces détente



**AU COEUR  
DE LA FORÊT**



**UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE  
ET TRAVAILLER ENSEMBLE**



**UNE RESTAURATION  
QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT**



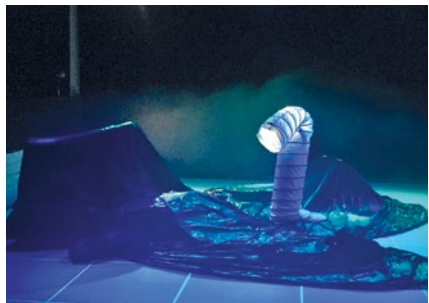
**UN HÉBERGEMENT  
INDIVIDUEL**

## CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRISPIN

### AUBERGENVILLE Le théâtre de la Nacelle plongé dans une « ambiance mystérieuse »

Le 14 octobre, à 19h30, le théâtre de la Nacelle accueillera le spectacle *Strange garden*. Ce spectacle mêle théâtre d'objets et danse.



COLETTE SADLER

« Au départ [du spectacle] on n'y voit pas grand chose. Mais voici qu'une grande flaque noire s'agite sur le sol », résume le communiqué du début de l'événement.

« Une ambiance mystérieuse et une atmosphère brumeuse. » Ces mots sont les premiers utilisés pour décrire l'atmosphère dans laquelle le public sera plongé le 14 octobre, à 19h30, au théâtre de la Nacelle. Ce soir-là, il découvrira le spectacle *Strange Garden* qui mêle théâtre d'objets et danse. Il est chorégraphié par Colette Sadler et coréalisé avec la biennale de la marionnette MARS à l'Ouest. Placés dans l'obscurité, les spectateurs y découvriront un jardin peu commun.

« À première vue, pas d'herbe tendre, d'arbres ni de fleurs de toutes les couleurs par ici [...]. Au départ on n'y voit pas grand-chose. Mais voici qu'une grande flaque noire s'agite sur le sol et ce qui ressemble à de drôles de petits monstres commencent à bouger, à ramper ! Des êtres de tissus, de plastique et de lumière surgissent et s'animent, se déplaçant à présent sur scène comme dans un monde enchanté », décrit le communiqué de l'événement en précisant que ce spectacle permet « à chacun de nous d'y voir ce que l'on veut pour jouer à se faire peur ou à s'amuser ». Accessible dès six ans, le tarif est compris entre 5 et 9 euros. Les réservations se font en ligne à l'adresse billetterie-lanacelle.gpseo.fr. ■

### MANTES-LA-VILLE Le système solaire expliqué grâce à une exposition

Dans le cadre de la fête de la science, la bibliothèque Jean Anouilh abrite, jusqu'au 17 novembre, une exposition permettant au public d'approfondir ses connaissances sur le système solaire.

La bibliothèque Jean Anouilh, située 16 bis rue Jean Moulin, met en lumière le système solaire. Dans le cadre de la fête de la science, le lieu accueille, jusqu'au 17 novembre, l'exposition *Comprendre le système solaire* permettant d'approfondir ses connaissances à ce sujet.

« Prêtée par le parc aux étoiles et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, l'exposition propose de superbes clichés. Vous pourrez aussi découvrir une sélection d'ouvrages préparée avec soin par vos bibliothécaires », déclare, le 26 septembre, la Ville sur sa page Facebook.

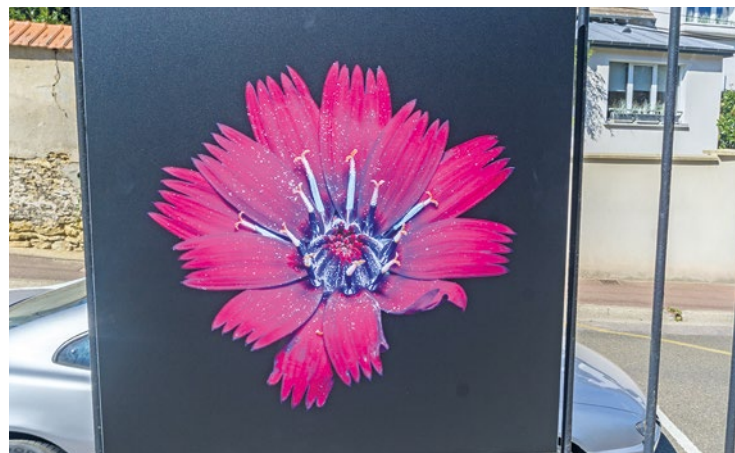
L'exposition est gratuite. Elle est accessible librement lors des horaires d'ouverture de la bibliothèque Jean Anouilh. Cette dernière est ouverte le mardi, de 15h à 19h, et le vendredi, de 15h à 18h. Le mercredi et le samedi, la bibliothèque accueille le public de 10h à 13h et de 14h à 18h. ■

### ORGEVAL Le parc de la mairie transformé en un Jardin magique

L'inauguration de l'exposition photographique *Jardin magique* a eu lieu le 17 septembre. Les clichés représentant des fleurs sont visibles jusqu'au 30 juin 2023 sur les grilles du parc de la mairie.

Le résultat est vraiment spectaculaire. Le 17 septembre dernier, l'édile SE, Hervé Charnallet, les élus et le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, Jehan-Éric Winckler, ont inauguré l'exposition photographique *Jardin magique*. Les 30 panneaux de cette exposition représentent des fleurs et ont été réalisés par Agata Szczypinska. Pour rendre ses photos aussi uniques qu'époustouffantes, l'artiste orgevalaise a utilisé une

technique bien particulière. « [La technique utilisée est] celle de la fluorescence induite par les ultraviolets qui permet de capter les ondes lumineuses invisibles en lumière du jour », résume, le jour de l'inauguration, la Ville sur sa page Facebook. Le public a jusqu'au 30 juin prochain pour profiter gratuitement et librement de cette exposition dont les panneaux ont été placés sur les grilles du parc de la mairie. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Comme l'explique la Ville sur sa page Facebook, l'artiste Agata Szczypinska a utilisé la technique de « la fluorescence induite par les ultraviolets » pour réaliser l'exposition *Jardin magique*.

NOUVEAU  
RENAULT  
KANGOO VAN E-TECH  
100% ELECTRIQUE

les jours Pro+  
3-12 octobre

jusqu'à 5 000€ de bonus écologique<sup>(1)</sup>  
jusqu'à 7 000€ de prime à la conversion<sup>(2)</sup>

la meilleure autonomie de sa catégorie<sup>(3)</sup> : jusqu'à 300 km<sup>(4)</sup>  
Sésame ouvre-toi par Renault<sup>(5)</sup>, l'ouverture latérale la plus large de sa catégorie<sup>(6)</sup> : 1,45 m

(1) conditions sur economie.gouv.fr. (2) sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette immatriculé avant 2011 pour diesel ou avant 2006 pour essence (selon décret n°2022-960 du 29/06/22) et d'éligibilité, détails sur primealaconversion.gouv.fr. (3) étude interne comparative/catégorie fourgonnettes électriques/marché FR/avril 22. (4) selon version. (5) système d'ouverture de série selon version. (6) étude interne comparative/catégorie fourgonnettes/marché FR/mars 21 - valable en juillet 22. gamme nouveau Renault kangoo van e-tech 100% électrique. données wltc : consommations min/max (wh/km) : 172/191, émissions CO<sub>2</sub> (g/km) : 0 à l'usage, hors pièces d'usure. © m. trautmänn

fabriqué en France dans notre manufacture de Maubeuge

professionnels.renault.fr

## ETAT ET CIVILS

### Jean-Louis Amat : « Être constamment au contact du territoire »

Nommé en mai, Jean-Louis Amat devait respecter une période de réserve à cause des élections municipales de Mantes-la-Jolie, puis des Législatives. C'est enfin la langue déliée qu'il a pu répondre aux questions de LFM.

Fils d'exploitants agricoles dans le Cantal qui lui ont donné le goût de l'effort et l'envie de servir les autres, Jean-Louis Amat a pu

compter également sur un de ses traits de caractère pour se lancer dans l'administration : la curiosité. En effet, après plus de 20 ans

dans l'administration française, le nouveau sous-préfet de Mantes-la-Jolie a traversé l'Hexagone en long, en large et en travers avec des affectations au sein de la Lozère, l'Indre, la Corse, le Puy-de-Dôme, Paris... Et comme il le dit : « deux mêmes métiers peuvent être traités de manière différente suivant la localisation ».

Au moment d'évoquer ses missions auprès d'un arrondissement composé de 109 communes, aussi bien rurales qu'urbanisées, il rappelle que la principale reste celle d'être constamment au contact du territoire pour se rendre compte de ses problématiques et ainsi l'améliorer. Durant son mandat, Jean-Louis Amat cherchera donc à endiguer la désindustrialisation et valoriser la région mantaise pour éviter que certaines villes ne deviennent des cités dortoirs pour la banlieue parisienne. ■



Jean-Louis Amat a reçu LFM dans son bureau de la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie.

## LE MORNING LFM

### Antoinette Gomis présente le Breaking Expert Battle

Arvin et Leslie recevaient Antoinette Gomis, directrice artistique du Funky Ladies Crew, à l'occasion de l'organisation de la première édition du Breaking Expert Battle International.

L'évènement qui se tenait samedi 1<sup>er</sup> octobre, a pour vocation de devenir un rendez-vous incontournable de la culture Hip-Hop yvelinoise.

Au programme, une sélection de haut niveau. Antoinette confie qu'il n'a pas été facile de faire son choix. « Les danseuses et danseurs sont de plus en plus forts », affirme-t-elle. Des artistes internationaux comme les B-Girls Manuela de Zamunda et Kastet, et le B-Boy Kid Colombia étaient de la soirée. La jeune femme originaire des Mureaux espère que son art, son

sport, sera mis en lumière grâce aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 qui signeront l'entrée du Breaking dans la compétition.

En plus de l'organisation de l'évènement, Antoinette continue sa tournée avec son spectacle « Les Ombres », prépare le prochain, et travaille sur la formation des danseurs de demain. ■

Le Morning LFM présenté par Leslie et Arvin, tous les jours entre 6h30 et 9h30 sur le 95.5 FM.



Antoinette Gomis est co-organisatrice de la compétition avec la communauté urbaine GPSEO et la ville des Mureaux.

État et Civils présenté par Aurélien Bayard, tous les mercredis à 11h sur le 95.5 FM. Vous pouvez également retrouver l'intégralité de ce long format en podcast sur le site www.lfm-radio.com.

## JEUX

**SUDOKU :**  
niveau moyen

		2		1				9	8
		1		8					
	9		6	4	7	2			
1	8			6		3		9	
				9		4			
9				3				8	
	1		3					7	2
5		9							
			4		9				5

**SUDOKU :**  
niveau difficile

			6						
	3	7					2		
					7	2	4		
			5				3		6
			8				1		5
7			5	6	1				
				3					9
4				1	6			2	
		2				6	1		

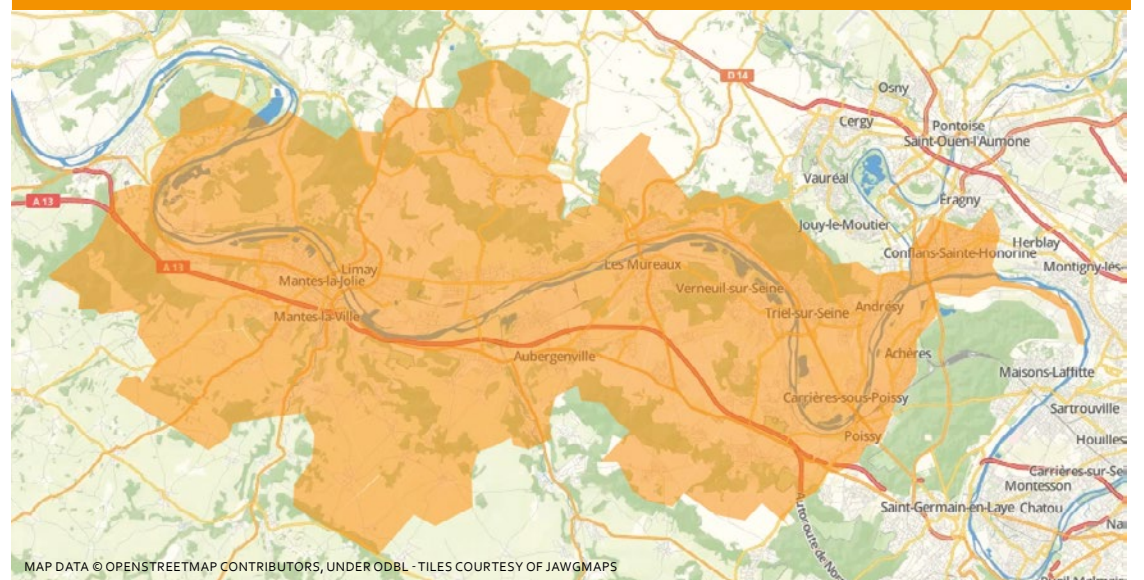
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°313 du 28 septembre 2022 :

8	4	3	7	6	5	1	9	2
9	7	2	3	8	1	5	4	6
5	6	1	4	2	9	7	3	8
7	9	4	6	1	8	2	5	3
3	8	5	2	9	7	6	1	4
1	2	6	5	4	3	8	7	9
2	5	7	8	3	4	9	6	1
6	3	9	1	5	2	4	8	7
4	1	8	9	7	6	3	2	5

9	8	5	4	1	3	7	2	6
2	7	3	6	5	8	4	1	9
4	1	6	2	7	9	8	5	3
5	4	1	9	3	2	6	7	8
6	2	7	8	4	5	3	9	1
8	3	9	1	6	7	2	4	5
1	9	8	3	2	4	5	6	7
7	6	4	5	8	1	9	3	2
3	5	2	7	9	6	1	8	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

## La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?  
Un événement à annoncer ?  
Des précisions à nous apporter ?  
Un commentaire à faire ?  
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
■ Rédacteur en chef : David Canova - david.canova@lagazette-sqy.fr  
■ Actualités, culture, sport : Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr  
■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr  
■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2022 - 60 000 exemplaires  
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

**Rejoignez  
Mentor  
& Moi !**



INFORMATIONS ET CANDIDATURES:

**mentoretmoi@yvelines.fr**

**Vous êtes étudiant et vous recherchez  
un job rémunéré et solidaire ?  
VOUS L'ACCOMPAGNEZ, IL S'ÉPANOUIT!**

**Soutenez un enfant tout au long de l'année:** aide aux devoirs, construction d'un projet d'orientation, découverte des métiers et des formations, apprentissage des outils numériques.

Un dispositif de mentorat porté par le Département des Yvelines à destination des jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance et résidant en Quartier Prioritaire de la Ville.

Le projet Mentor et moi est cofinancé par le Fonds Social Européen et le Département des Yvelines

